

Contre l'hépatite, le médicament qui inocule le virus du profit

Le traitement à 41 000 euros fait la fortune du labo.

Marisol Touraine prend des gants pour en faire baisser le prix.

POUR une fois, Marisol Touraine avait une bonne nouvelle à annoncer. « Aujourd'hui, je décide l'accès universel aux traitements de l'hépatite C », a-t-elle déclaré, le 25 mai, à l'occasion d'un colloque à Paris. La fin d'un scandale... ou le début d'un autre ? Jusqu'à présent, seuls les malades les plus affectés par l'hépatite C avaient droit aux nouveaux traitements, beaucoup plus efficaces mais qui coûtent un bras : 41 000 euros pour le Sovaldi, commercialisé en 2014 ! Depuis deux ans, les médecins sont obligés de trier les malades. Un « rationnement » intenable, hurlent les associations de patients. Mais tout va changer, assure Touraine : « Le temps est venu pour la France de renégocier ces prix. »

Il vaudrait mieux, avec 190 000 malades infectés, soigner tout le monde à ce prix coûterait 7,8 milliards d'euros, l'équivalent du budget de tous les hôpitaux parisiens !

Mais la bagarre avec le laboratoire Gilead, qui commercialise le Sovaldi, ne s'annonce pas si féroce... Le ministère de la Santé ne veut toujours pas l'envoyer balader.

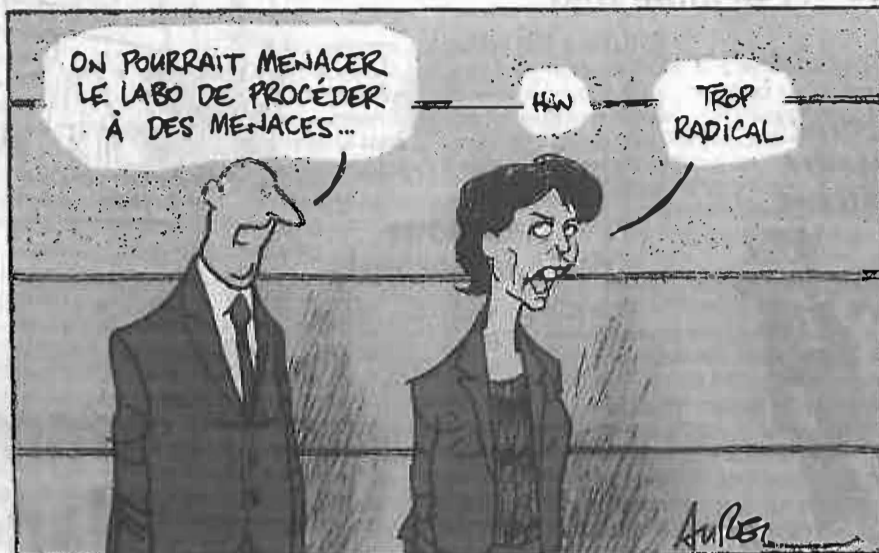
Court-circuiter le brevet d'un labo est pourtant possible. Cette procédure de la « licence d'office » est prévue par le Code de la propriété intellectuelle : « si l'intérêt de la santé publique l'exige » et si les médicaments brevetés « ne sont mis à la disposition du public qu'en quantité ou qualité insuffisantes, ou à des prix anormalement élevés », l'Etat peut s'asseoir sur un brevet et autoriser des génériques. Une arme que le gouvernement PS n'a menacé qu'une seule fois d'utiliser.

Arme presque fatale

C'était... en 1988 : face à une levée de boucliers des mouvements intégristes, le laboratoire Roussel-Uclaf (avalé, depuis, par Sanofi) avait suspendu la production de sa pilule abortive RU 486. Deux jours plus tard, le ministre de la Santé, Claude Evin, le mettait en demeure de reprendre la production, en menaçant de transférer le brevet à un autre labo. La menace avait suffi...

Mais la loi que le PS jugeait parfaitement utilisable en 1988 ne le serait plus aujourd'hui : « Cet outil est juridiquement fragile », se défend Touraine en petit comité. « C'est faux, la France ne risque même pas de pénalités devant l'OMC », rétorque Médecins du monde, qui vient de lancer une campagne contre ces tarifs excessifs. Mais pas question de fâcher le lobby pharmaceutique...

Lorsque le Sovaldi est apparu, Touraine a gentiment négocié avec le labo, se félicitant même d'avoir réussi à « baisser le prix » : lors de sa mise sur le marché, Gilead avait d'abord obtenu un tarif de 56 000 euros ! « Pour l'hépatite C comme pour le cancer, les prix sont désormais totalement déconnectés



du coût de l'innovation », dénonce Olivier Maguet, administrateur de Médecins du monde.

La bourse ou la vie

Une enquête du Sénat américain a révélé le pot aux roses. La fixation du prix n'a rien à voir avec le coût de la recherche-développement. Avec 150 millions de malades à soigner dans le monde, un médicament à 100 dollars, par exemple, compenserait déjà largement cet investissement ! Comment Gilead en est-il venu à réclamer – et à obtenir – un prix zinzin (70 000 euros) aux Etats-Unis ? Simple comme une étude de marché. Le labo a fait des sondages auprès des assureurs, des médecins et de l'opinion publique US pour savoir jusqu'où aller sans déclencher une révolte ! Un document interne, évoqué par l'émission « Envoyé spécial » (France 2, 11/2), montre toutes les hypothèses étudiées : au-delà de 70 000 euros, le labo estimait qu'il

perdrait le « soutien des leaders d'opinion ».

En France, les prix sont négociés, dans une parfaite opacité, par le Comité économique des produits de santé, un machin rattaché au ministère de la Santé. Attention les mirettes ! « Le ministère espère obtenir une baisse de prix grâce à l'arrivée d'un concurrent, le Zepatier, du laboratoire MSD, explique un connaisseur du dossier Aux Etats-Unis, ce traitement est vendu 40 % moins cher que le Sovaldi. » Champagne ! Cela ne ferait plus que 24 000 euros par malade. Pas de quoi régler le problème, prévient Médecins du monde.

L'ONG a déjà saisi l'Office européen des brevets pour dénoncer la licence du Sovaldi. « Le jugement sera rendu en octobre prochain. Si on gagne, on pourra produire des génériques pour une centaine d'euros. » Et soigner la maladie du profit ?

Isabelle Barré

Un record de conflits d'intérêts

AVEC le Sovaldi, même les conflits d'intérêts atteignent des sommets... hiérarchiques. Le directeur général de la Santé, Benoît Vallet, l'un des hommes clés du ministère, a un lien direct avec le labo Gilead : sa femme, Anne Vallet-Fournet, y travaille comme déléguée médicale Marie depuis mai 2014. Benoît Vallet a été nommé en octobre 2013, au moment où le Sovaldi toquait à la porte des autorités sanitaires. Mais ce lien d'intérêt n'a défrisé personne.

« Un dispositif de préven-

tion des conflits d'intérêts (...) a été mis en place, explique Benoît Vallet au « Canard ». Concrètement, cela veut dire que je ne me mêle d'aucune réunion, d'aucune rencontre, ni d'aucun dossier sur les sujets attenants aux produits du laboratoire Gilead ou de ses concurrents. » Ses « concurrents », c'est-à-dire presque tous les labos ? Pratique, pour un patron chargé d'élaborer les plans de santé publique !

En 2015, l'association de médecins indépendants Formindép avait déjà de-

noncé des conflits d'intérêts hallucinants dans ce dossier. La ministre Marisol Touraine avait confié au Pr Daniel Dhumeaux un rapport sur l'hépatite C, réunissant 200 experts. Gros hic : sur les 20 experts précisément chargés d'évaluer l'utilité du Sovaldi, au moins 12 avaient participé à des réunions de boards (conseils) avec Gilead, pendant l'élaboration de leurs recommandations ! Le Formindép avait réclamé le retrait du rapport, mais il avait crié dans le vide...

La route du Kazakhgate passait par l'Elysée

UN général cinq étoiles, un diplomate élevé à la dignité d'ambassadeur de France, un consul général de France au Brésil... Le juge Roger Le Loire a convoqué le beau linge dans son bureau. Il poursuit son enquête sur le « Kazakhgate », cette affaire de marchés truqués et de pots-de-vin qui remonte à la présidence de Sarkozy. On y croise une jolie bande de bras cassés à la sauce « Tontons flingueurs » et « OSS 117 », mais aussi des vedettes.

Premier invité, le général Benoît Puga, chef d'état-major particulier de Sarkozy, que Hollande a gardé auprès de lui à l'Elysée. Entendu comme témoin à la fin mai, le militaire a suivi de près la négociation menée en 2010 au Kazakhstan par EADS pour vendre deux satellites d'observation et 45 hé-

La signature des contrats était alors suspendue à un caprice du président kazakh, Noursoultan Nazarbaiev. Ce potentat exigeait que la France intervienne auprès du gouvernement belge afin d'éviter la prison pour corruption à son grand pote le milliardaire belgo-kazakh Patokh Chodiev. Aussitôt dit, aussitôt fait : aidé par l'avocate niçoise Catherine Degoul et par le vice-président du Sénat de Bruxelles, Armand De Decker, le préfet des Rosaies avait réussi à faire modifier la loi outre-Quévran. L'ami Chodiev s'en était tiré avec une simple amende. Et les conjures avaient pu palper une commission de 9 millions d'euros, indirectement versée par EADS, soupçonne la justice.

Des contrats en l'attente

qui se sont déroulées, en 2009, dans la somptueuse villa qui possède ce dernier au Cap-Ferrat. Mais, aux dernières nouvelles, le diplomate s'est contenté de débiter des banalités.

Addition indigeste

Le juge d'instruction a enfin convoqué pour la fin juin – et, cette fois, pour une éventuelle mise en examen – Damien Loras, ex-conseiller diplomatique pour l'Asie centrale et actuel consul de France à Sao Paulo. L'équipe conduite par des Rosaies s'est longtemps appuyée sur l'autorité du jeune Damien pour mener des discussions de marchands de tapis avec la partie kazakhe. Patokh Chodiev a même invité, en septembre 2009, Loras et son épouse à banqueter en compagnie de Patrick Balkany dans le très chic res-

de l'addition : près de 1 000 euros par convive, comme l'a raconté Mediapart. Dans la foulée, Loras a reçu du généreux milliardaire une montre en or blanc d'une valeur de 44 000 euros. Depuis, le diplomate jure qu'il n'a pas gardé cette toquante de luxe et l'a laissée dans un coffre à l'Elysée. Mais les enquêteurs n'ont toujours pas réussi à la retrouver dans les placards du Château.

D'autres documents semblent montrer que Damien Loras a fini par prendre ses distances. En témoignage le ton furibond des lettres adressées en avril 2012 par des Rosaies à Guéant, dans lesquelles il se plaint des « manquements graves » du conseiller diplomatique. Ce freluquet avait refusé d'intervenir auprès des Kazakhs pour obtenir le paiement d'un petit rab de pot-de-vin. C'est d'un mesquin...

Le Var, un député qui a soif de ré

Bonnes bouteilles, cocktails et fi de l'ex-maire de Carqueiranne, M le bureau du procureur. Gestio

S l'élection de l'inconnu Marc Giraud (LR) à la tête du conseil départemental du Var a surpris, voilà plus d'un an, l'intéressé a montré, depuis, qu'il possédait toutes les qualités requises pour ce poste sensible.

Trois mois après son investiture, l'ex-maire de Carqueiranne était mis en examen pour détournement de fonds. Il est soupçonné d'avoir fourni un emploi fictif à une vieille copine, devenue par la suite sa colistière pour la conquête du département.

Une peccadille pour cet élu modèle aujourd'hui, c'est l'ensemble de son œuvre qui se trouve chez le procureur de Toulon. La chambre régionale des comptes de la région Paca vient de transmettre au parquet un rapport daté du 31 mars sur la fin du règne municipal de Giraud (2009-2015). Poilade garantie non seulement l'édile varois ne lésinait pas sur les frais de bouche, mais ses explications méritent de figurer dans le grand bêtisier des collectivités locales.

Et giou, et giou, et giou !

A Carqueiranne, toutes les occasions étaient bonnes pour régaler l'électeur. « Fêtes de Noël », « fête du 15-Août », « Fête de l'atout », « Fête des pêcheurs » et même « fête du boudin et de sa purée ». Dans le maquis des finances « très dégradées » de la commune, les magistrats ont pu établir que ces agapes engloutissaient bien 250 000 euros par an. Oh, purée !

Mais ce n'est rien à côté du bouillon du festival Théâtre in situ : entre 250 000 et 400 000 euros de trou. Les cocktails agrémentant ce rendez-vous théâtral de l'été torcent également le respect : jusqu'à 400 invités à 56 euros par tête de pipe ! A l'arrivée, les frais de réception de la ville ont grimpé jusqu'à 262 000 euros en 2012. Et tout le monde se gonflait : en 2013, un traiteur a fourni pour 119 391 euros de petits-fours,

sans appel d'offres et contrat. Le procureur aussi se régaler !

La mise en bouche par rien de tel qu'un petit co boire. L'équipe Giraud ach pour plus de 90 000 euros cools par an. dixit la chan Pas du mousseux : dans l du champagne « Bullecart mon millésimé », à 79 eur/bouteille. C'est là que la commence. « La commun ganise un nombre impoi de manifestations cultur touristiques et associati plu part de ces manifesta s'achevant par un apéritif blicam », a justifié la mun lité. Vive la République !

Management au restc

Et vive les autres mani tions, en comité plus resta les magistrats ont compte pour 107 233 euros de re 2012 et 122 233 euros l' suivante ! Des « repas du de » un à trente convives » du maire ou de son cabin les vins délicats coulaient à chevalier-montrachet (300 la bouteille), corton (150 pièce), puligny-montr (76 euros), etc. Cette fois, a expliqué « Ces repas vi à conforter la politique m pale, à asseoir la ville da



L'opération S visée par un f

L'OPÉRATION Sentinelle, avec ses 10 000 soldats déployés sur le territoire national, est l'enjeu d'une féroce bataille au sein même de l'état-major : pour ou contre son maintien ? Une partie des généraux ont pris en tenailles l'hôtel de Brienne, où se trouve le bureau du ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian.

Après un feu roulant de questions sur le bien-fondé d'un dispositif qu'ils jugent « inefficace » contre la menace terroriste et « paralysant » pour les armées, certains officiers claironnent déjà dans les médias qu'ils ont gagné la partie. Au point que « Le Figaro » (10/6) a pu annoncer le retour prochain des militaires de Sentinelle dans les casernes.

Mais Le Drian vient de riposter, en pilonnant les positions de ces galonnés trop timorés. L'entourage du ministre répond ainsi au « Canard » par un « certainement pas ! » à l'évocation d'un

abandon ration les pro les me depuis du pla quera troull A l' pelle être r 2 000 ration que le galon qu'ils tour d équip

Les retombées fiscales

L'ATTENTION du ministre des Finances, Michel Sapin, s'est récemment portée sur « un léger petit problème fiscal » concernant les deux EPR qu'EDF projette de construire en Grande-Bretagne. Jusqu'à présent, salariés et syndicats avaient surtout pointé du doigt le coût farineux de Hinkley Point : 24 milliards d'euros, dont les deux tiers à la charge d'EDF. Mais personne n'avait remarqué que le contrat avec les Britanniques aurait pour effet une perte de recette fiscale pour l'Etat

d'euros ! Pas une petite A l'origine, les Anglais offrent à EDF la gar Trésor britannique Un de 16 milliards de contracté sur le sol bri au travers d'une socié lement constituée P gouvernement anglais la précaution de condit dite garantie au racc de l'EPR de Flamanvi seuu, histoire d'être s machine tourne. Or le acteur normand ne achevé avant 2018, av